RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation

ARRÊTÉ du 15 OCT. 2020

portant nomination à la Commission technique spécialisée « Développement Agricole et Rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire.

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article D.611-15,

Vu le décret n° 2016-614 du 17 mai 2016 relatif à la commission « développement agricole et rural »

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres de la commission technique agricole spécialisée « développement agricole et rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, pour les années 2019, 2020 et 2021, outre la Directrice générale de l'enseignement et de la recherche qui la préside,

au titre des représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale habilitées en application de l'article 3 du décret n° 90-187 du 28 février 1990 modifié et sur proposition des organisations intéressées :

Robert VERGER, *FNSEA*

Daniel PEYRAUBE, *FNSEA*

Henri BIES-PERE, *FNSEA*

Marie-Thérèse BONNEAU, *FNSEA*

Sébastien RICHARD, *Jeunes Agriculteurs*

Nicolas SARTHOU, *Jeunes Agriculteurs*

Hervé DAVESNE *(suppléant)*

Paul REDER, *Confédération Paysanne*

Simon CARRAZ, *Confédération paysanne*

François WALRAET, *Coordination Rurale*

Alain SAMBOURG, *Coordination Rurale*

Agnès HENRY *(suppléante), Coordination rurale*

au titre des représentants de l'Assemblée Permanente
des Chambres d'Agriculture

Sébastien WINDSOR, André BERNARD, Christophe HILLAIRET

au titre du représentant de la Confédération Nationale
de la Mutualité, du Crédit et de la Coopération Agricole

Jean-Pierre ARCOUTEL, Serge LE BARTZ, (*Suppléant*)

au titre des représentants de l'Etat, outre la DGER qui préside,

Valérie METRICH-HEQUET, *Ministère de l'agriculture et de l'alimentation*

Enrique BARRIUSO, *Ministère chargé de la Recherche,* Lise FECHNER, (*suppléante)*

au titre du représentant
de l'Association de Coordination Technique Agricole

Anne-Claire VIAL, Jean-Paul BORDES, (*suppléant)*

au titre des représentants

des Organisations Nationales à Vocation Agricole et Rurale

Dominique CHAPOLARD, *GAEC et Sté*

Bruno GOBE, *Inter AFOCG*

Olivier TOURAND, *Trame*

En application du d) de l'article 1er du décret n°2016-614 du 17 mai 2016, relatif à la Commission du développement agricole et rural prévu à l'article D.611-15 du code rural et de la pêche maritime,

Henri BRICHART, *FranceAgriMer*

Article 2

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Paris le 15 OCT. 2020

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

Pour le ministre et par délégation;
La directrice générale de l'enseignement
et de la recherche

Isabelle CHMITELIN